



Syndicat des rivières des Collines du Perche (Siren : 200078442)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Sargé-sur-Braye
Arrondissement	Vendôme
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jacques GRANGER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	6 Rue de l'Abbaye
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41170 SARGE-SUR-BRAYE
Téléphone	02 54 72 73 17
Fax	02 54 72 76 38
Courriel	mairie.sarge@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 861
Densité moyenne	20,37

Périmètres

Nombre total de membres : 2
- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
41	CC des Collines du Perche (244100293)	CC
41	CC du Perche et Haut Vendômois (200040772)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)